

RAPPORT FINANCIER 2017

ACCESUM INC.

ET

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

STATIONNEMENT DE MONTRÉAL



Conseil d'administration

ACCESUM INC.

À TITRE DE COMMANDITÉ POUR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Rémi Racine

Président et chef de la direction

Behaviour Interactif

Président du conseil d'administration

Accesum inc.

Lise Aubin²

Conseillère spéciale

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Benoît Bessette³

Vice-président marketing, communication et stratégies

La Coop fédérée

Marie-Claude Gévry^{2,3}

Administratrice de sociétés

Me André Goyer¹

Administrateur de sociétés

Pierre LeBlanc¹

Administrateur et chef bénévole

Fondation Montréal inc.

Raoul Cyr^{2,4}

Directeur - Comptabilité et informations financières

Ville de Montréal

Aref Salem^{1,3,4}

Conseiller

Ville de Montréal

1. Comité sur la gouvernance et ressources humaines
2. Comité finances et audit
3. Comité des communications
4. Observateur désigné par la Ville

Notre mission

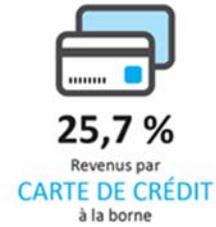
Depuis sa création en 1995, Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») est un acteur de premier plan dans le développement de solutions opérationnelles en matière de déplacement urbain. D'abord formée pour assurer la gestion optimale des stationnements municipaux tarifés, sur rue et hors rue, la Société est très tôt reconnue pour l'innovation, la mise à profit des technologies de pointe et le souci du design dans l'intégration harmonieuse de ses équipements dans l'environnement urbain.

Connaissez-vous Accesum inc.?

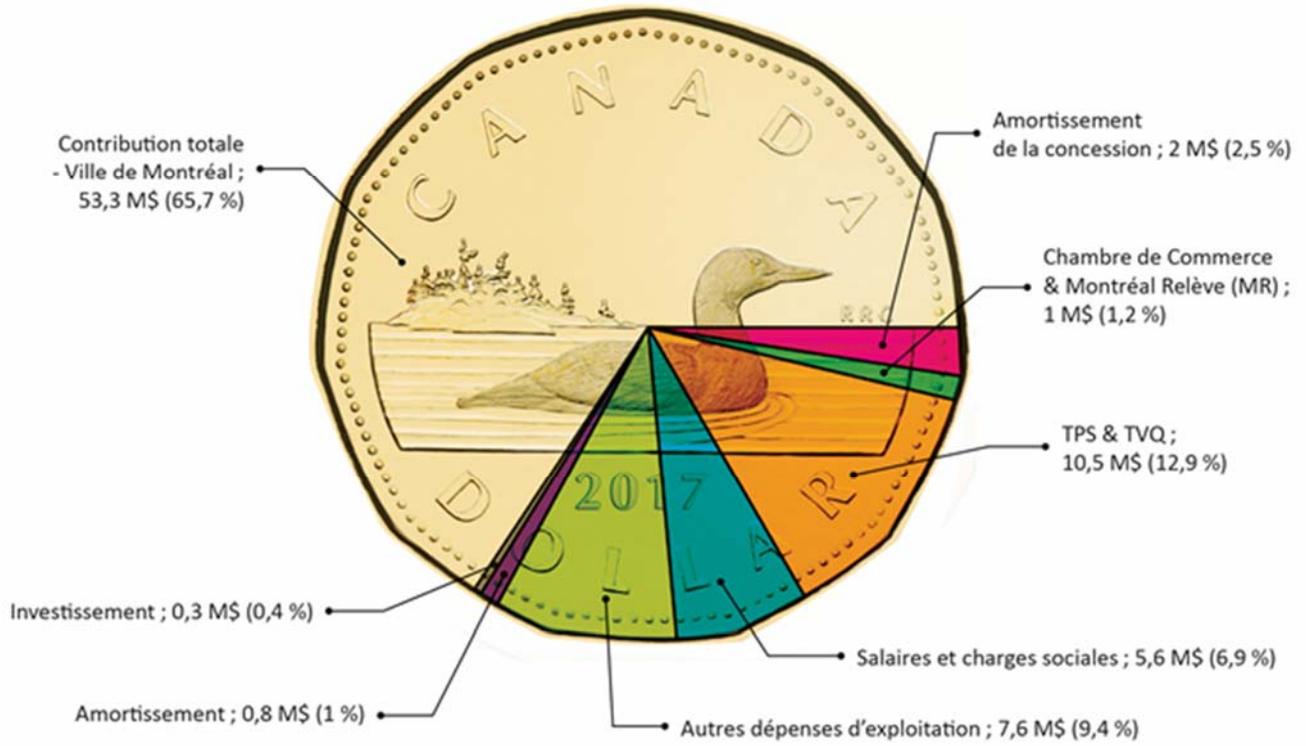
Stationnement de Montréal est une société en commandite formée par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. De par sa nature même, la Société n'a pas de conseil d'administration. Accesum inc., son commandité, agit au nom de la Société. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, quant à elle, est le commanditaire de Stationnement de Montréal et l'actionnaire unique d'Accesum inc.



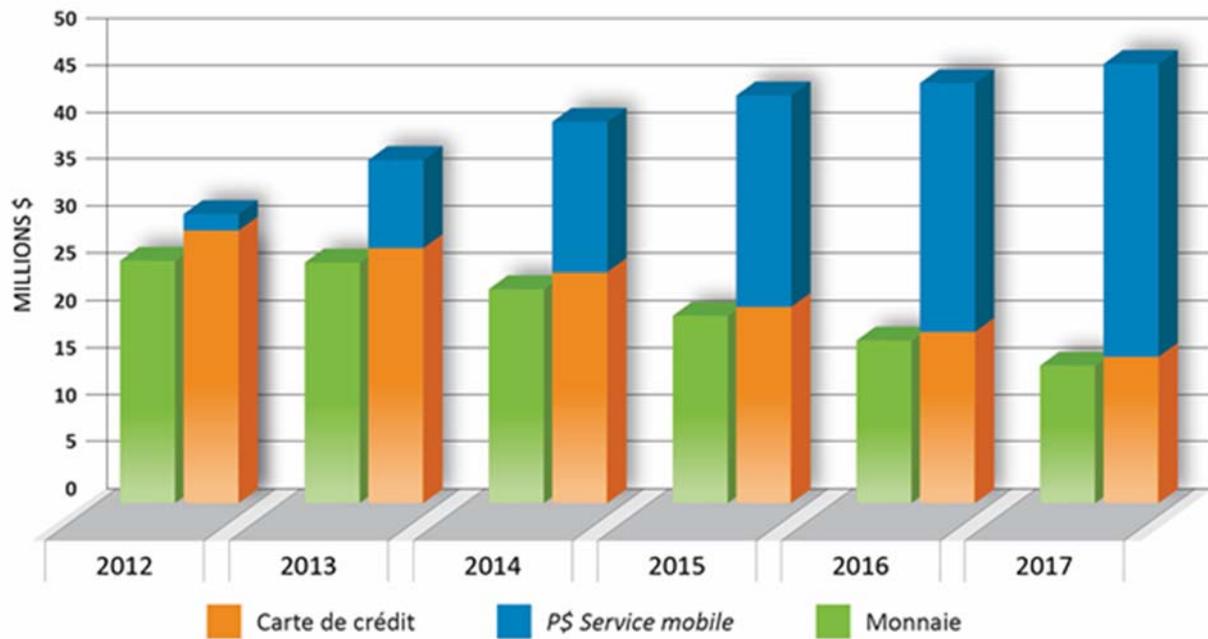
FAITS SAILLANTS 2017



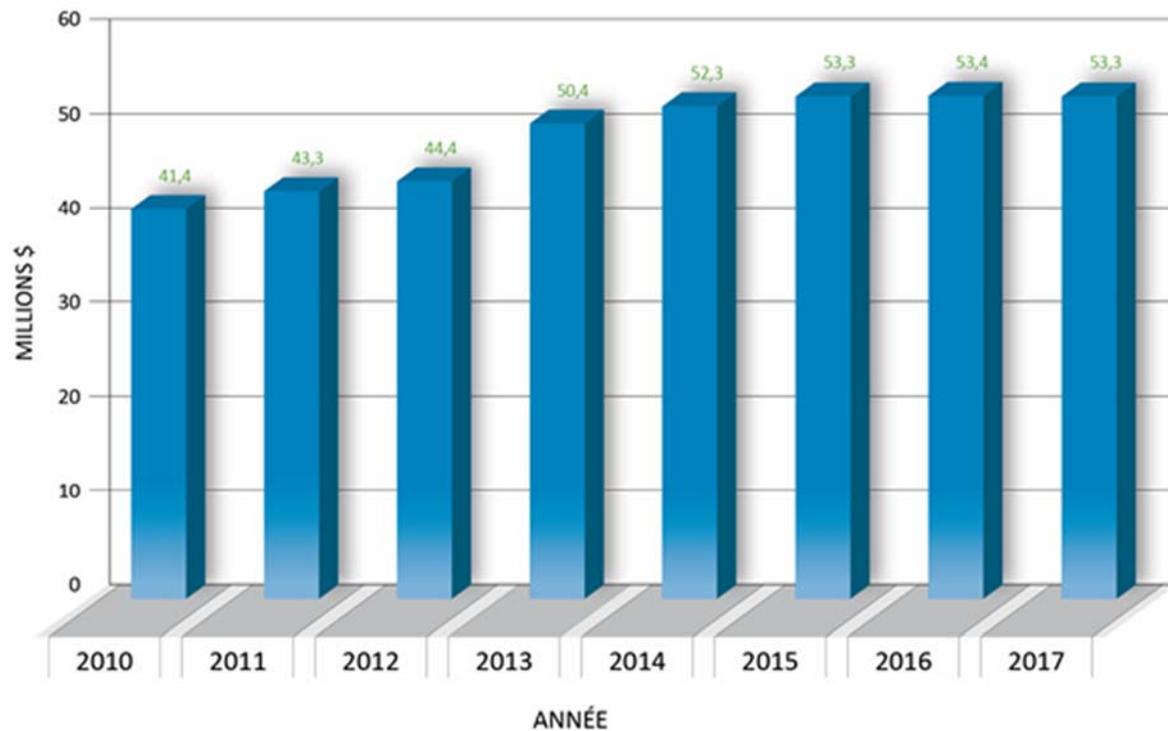
Répartition 2017 pour chaque dollar de stationnement



Évolution des revenus sur rue par mode de paiement



Contributions à la Ville – 2010 à 2017



MOT DE LA DIRECTION

La Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») est fière de dresser un bilan positif de l'année 2017. Celle-ci aura été marquée par des réalisations concrètes au profit de la clientèle et une continuité sur le plan de sa performance financière.

D'entrée de jeu, la Société a lancé une nouvelle version de l'application *P\$ Service mobile*, avec un nouveau mandataire, Passport Inc. En plus de réduire plus de la moitié des frais de service, les abonnés ont pu observer une amélioration de l'expérience puisqu'ils ont évalué leur taux de satisfaction à **88 %**. L'application est devenue le mode de paiement privilégié du stationnement sur rue alors qu'elle a atteint la cible de 60 % des sommes versées à la fin 2017.

La Société a posé d'autres gestes concrets pour rehausser l'expérience client en proposant la flexibilité de paiement. Pour ce faire, neuf terrains de stationnement ont été transformés en mode **Payez-Partez**. Ainsi, il est possible d'y payer une place avec l'application en entrant le numéro identifié sur le panneau.

Toujours dans le but de se rapprocher de sa clientèle et d'échanger avec elle, la Société s'est lancée dans les médias sociaux. Elle publie à propos de l'actualité l'entourant, de faits divers sur le stationnement, des entraves à la circulation touchant le stationnement, met en lumière le travail de ses employés et encore plus.

L'évolution technologique étant au cœur de ses activités, la Société a entrepris une démarche en vue de moderniser les bornes de paiement de stationnement lesquelles habillent les rues de Montréal depuis près de 15 ans.

Tout au long de l'année, la Société a continué à conseiller la Ville de Montréal afin de l'accompagner dans la réalisation d'études et recommandations entre autres relativement à l'offre de stationnement à Montréal et à la gouvernance du nouvel organisme municipal de gestion du stationnement.

Comme chaque année, la Société accorde une importance capitale à l'implantation des meilleures pratiques dans l'industrie du stationnement. Elle participe à différents congrès internationaux, dont ceux de l'*International Parking Institute* et du *Canadian Parking Association*. Ces événements permettent d'être au sommet des pratiques de gestion, de renforcer les liens avec des fournisseurs chevronnés et de faire de nouvelles connaissances avec des représentants de villes nord-américaines.

Une performance remarquable

En 2017, la Société a versé à la Ville de Montréal la somme de 53,3 millions de dollars sous forme de taxes, loyers, permis, compensation et redevances. La Société a remis, depuis sa création en 1995, une somme cumulative de 749 millions de dollars à la Ville de Montréal incluant le versement initial de 56,8 millions de dollars et le remboursement de la débenture à la Ville. La Société a également remboursé la totalité de la dette initiale à long terme de 40 millions de dollars.

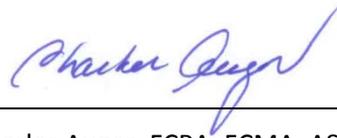
Conformément au contrat de concession qui lui a été accordé en 1995 par la Ville de Montréal, la Société a remis la somme de 400 000 \$ à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et elle a aussi versé à l'organisme « Montréal Relève » une contribution annuelle de 600 000 \$.

La Société est fière des réalisations accomplies, et ce, grâce au professionnalisme des employés soucieux de contribuer à l'essor d'une société axée sur la qualité des services. Nous désirons remercier également les membres du conseil d'administration qui ont su veiller à la saine gestion de la Société.

Finalement, nous tenons à souligner le dévouement de trois membres qui ont quitté le conseil en cours d'année, soit Mme Marie-Claude Gévry, M. Pierre Leblanc et M. Aref Salem.



Rémi Racine
Président
Conseil d'administration d'Accesum inc.



Charles Auger, FCPA, FCMA, ASC
Directeur général
Stationnement de Montréal

États financiers d'

ACCESUM INC.

pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

ACCESUM INC.

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de la variation de la dette nette	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 6



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs d'Accesum inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Accesum inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Accesum inc. au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Le 27 mars 2018

Montréal, Canada

ACCESUM INC.

État de la situation financière

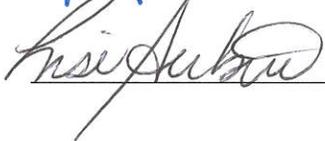
31 décembre 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
Actif		
Encaisse	69 286 \$	62 171 \$
Taxes à recevoir	7 685	5 573
Placement (note 2)	1	1
	<u>76 972</u>	<u>67 745</u>
Passif		
Créditeurs et charges à payer	27 494	34 477
Montant à payer à Société en commandite		
Stationnement de Montréal	58 967	42 757
Montant dû à la Chambre de commerce du		
Montréal métropolitain	100	100
	<u>86 561</u>	<u>77 334</u>
Dette nette	(9 589)	(9 589)
Actif non financier		
Charges payées d'avance	9 589	9 589
Excédent accumulé	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,


_____, administrateur


_____, administrateur

ACCESUM INC.

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
Revenus		
Indemnités de Société en commandite		
Stationnement de Montréal	108 745 \$	122 812 \$
Charges		
Services administratifs	92 276	106 399
Assurances	10 006	10 006
Autres	6 463	6 407
	108 745	122 812
Excédent de l'exercice	–	–
Excédent accumulé au début et à la fin	– \$	– \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ACCESUM INC.

État de la variation de la dette nette

Exercice clos le 31 décembre 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
Excédent de l'exercice	– \$	– \$
Variation des charges payées d'avance	–	–
Variation de la dette nette	–	–
Dette nette au début de l'exercice	9 589	9 589
Dette nette à la fin de l'exercice	9 589 \$	9 589 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ACCESUM INC.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Excédent de l'exercice	- \$	- \$
Variation des éléments hors caisse		
Taxes à recevoir	(2 112)	(5 573)
Montant à recevoir de Société en commandite		
Stationnement de Montréal	-	17 707
Montant à payer à Société en commandite		
Stationnement de Montréal	16 210	42 757
Créditeurs et charges à payer	(6 983)	1 296
Augmentation nette de l'encaisse	7 115	56 187
Encaisse au début de l'exercice	62 171	5 984
Encaisse à la fin de l'exercice	69 286 \$	62 171 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ACCESUM INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2017

Accessum inc. (la « Société »), constituée le 30 juin 1993 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), est le commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain détient une participation d'un montant de 100 \$ dans la Société, laquelle est présentée à titre de passif à l'état de la situation financière.

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

a) Constatation des revenus

La Société comptabilise ses revenus, lesquels sont constitués d'indemnités provenant de Société en commandite Stationnement de Montréal, au fur et à mesure que les charges sont engagées.

b) Placement

Le placement est comptabilisé au coût d'acquisition.

c) Actifs non financiers

La Société comptabilise les frais payés d'avance à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services au cours d'exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement des passifs, à moins d'être vendus.

d) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

2. Placement

	2017	2016
Placement dans Société en commandite Stationnement de Montréal (une part 1 \$)	1 \$	1 \$

ACCESUM INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2017

3. Présentation du budget de la Société

Les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exigent que la Société présente son budget dans l'état des résultats et l'état de la variation de la dette nette. Puisque la Société n'a pas préparé de budget pour son exercice financier clos le 31 décembre 2017, aucun budget n'est présenté dans les états financiers.

États financiers de

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
STATIONNEMENT DE MONTRÉAL**

pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration du commandité

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société en commandite Stationnement de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société en commandite Stationnement de Montréal au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans assortir mon opinion d'une réserve, j'attire l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique que le 15 juin 2016, le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal a adopté la nouvelle politique de stationnement qui inclut notamment le transfert des activités de la Société en commandite Stationnement de Montréal à un nouvel organisme. Cette situation indique l'existence d'une incertitude quant à l'hypothèse de la pérennité de la Société en commandite Stationnement de Montréal.

La vérificatrice générale de la Ville de Montréal,

Michèle Galipeau, CPA auditrice, CA

Michèle Galipeau, CPA auditrice, CA
Montréal, le 27 mars 2018

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Table des matières

	Page
État des résultats et de l'excédent accumulé	1
État de la situation financière	2
État de la variation de la dette nette	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 13

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

État des résultats et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 décembre 2017

	Budget 2017	2017	2016
Revenus			
Places tarifées sur rue	66 837 647 \$	60 959 544 \$	61 552 533 \$
Autoparcs	6 616 064	6 722 832	6 234 160
Autres revenus d'exploitation	1 038 289	2 669 064	3 064 657
Revenus d'intérêts	200 000	237 423	173 092
	74 692 000	70 588 863	71 024 442
Charges			
Places tarifées sur rue	15 831 970	13 396 421	13 368 913
Autoparcs	6 105 100	7 048 517	6 718 568
Autres charges d'exploitation	288 850	586 479	817 783
Intérêts sur la dette à long terme	65 960	17 175	32 334
Autres intérêts et frais financiers	6 120	2 177	466
	22 298 000	21 050 769	20 938 064
Excédent avant compensations et redevances	52 394 000	49 538 094	50 086 378
Compensation pour apport de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	(400 000)	(400 000)	(400 000)
Compensation et redevances - Ville de Montréal	(51 394 000)	(48 353 964)	(48 932 249)
Redevances - Fonds de développement économique	(600 000)	(600 000)	(600 000)
	(52 394 000)	(49 353 964)	(49 932 249)
Excédent de l'exercice	-	184 130	154 129
Excédent accumulé au début de l'exercice	1 980 210	1 980 210	1 826 081
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	1 980 210 \$	2 164 340 \$	1 980 210 \$

Les notes afférentes aux états financiers font parties intégrantes des états financiers.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

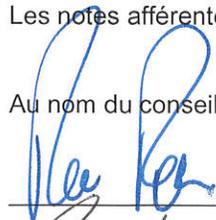
État de la situation financière

31 décembre 2017

	2017	2016
Actifs financiers		
Encaisse	32 700 907 \$	31 800 154 \$
Débiteurs	211 938	116 727
Montant à recevoir d'Accesum inc., commandité, sans intérêt ni modalités d'encaissement	58 967	42 757
	<u>32 971 812</u>	<u>31 959 638</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	1 798 954	2 497 619
Montant dû au Fonds de développement économique, sans intérêt ni modalités de remboursement	300 000	300 000
Montant dû à la Ville de Montréal, sans intérêt ni modalités de remboursement	49 121 503	50 004 125
Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, sans intérêt ni modalités de remboursement	500 000	500 000
	<u>51 720 457</u>	<u>53 301 744</u>
Dette nette	18 748 645	21 342 106
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 4)	6 768 498	7 031 160
Concession exclusive	14 000 000	16 000 000
Charges payées d'avance	144 487	291 156
	<u>20 912 985</u>	<u>23 322 316</u>
Engagements (note 9)		
Excédent accumulé (note 6)	<u>2 164 340 \$</u>	<u>1 980 210 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers font parties intégrantes des états financiers.

Au nom du conseil,

 , administrateur

 ; administrateur

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

État de la variation de la dette nette

Exercice clos le 31 décembre 2017

	Budget 2017	2017	2016
Excédent de l'exercice	- \$	184 130 \$	154 129 \$
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisitions	(1 501 000)	(635 856)	(362 439)
Amortissement	1 963 944	898 518	1 572 917
	462 944	446 792	1 364 607
Amortissement de la concession exclusive	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Variation des charges payées d'avance	-	146 669	(158 311)
Variation de la dette nette	2 462 944	2 593 461	3 206 296
Dette nette au début de l'exercice	(21 342 106)	(21 342 106)	(24 548 402)
Dette nette à la fin de l'exercice	(18 879 162)\$	(18 748 645)\$	(21 342 106)\$

Les notes afférentes aux états financiers font parties intégrantes des états financiers.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2017

	2017	2016
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	184 130 \$	154 129 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	898 518	1 572 917
Amortissement de la concession exclusive	2 000 000	2 000 000
	3 082 648	3 727 046
Variation nette des éléments hors caisse (note 8)	(1 546 039)	(1 776 915)
	1 536 609	1 950 131
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie provenant des activités d'investissement en immobilisations corporelles	(635 856)	(362 439)
Activités de financement		
Diminution de l'emprunt temporaire	-	(12 000 000)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	900 753	(10 412 308)
Encaisse au début de l'exercice	31 800 154	42 212 462
Encaisse à la fin de l'exercice	32 700 907 \$	31 800 154 \$

Les notes afférentes aux états financiers font parties intégrantes des états financiers.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2017

1. Statuts et nature des activités

Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») a été constituée en vertu d'une convention de société en commandite intervenue le 10 mai 1994. Le commandité est Accesum inc. et l'unique commanditaire est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (la « Chambre »). La Chambre a investi 500 000 \$ lors du démarrage de la Société alors qu'Accesum inc. a investi 1 \$. Ces participations sont remboursables à l'échéance de la convention entre la Société et la Ville de Montréal en 2025.

Le 1^{er} janvier 1995, la Société a signé une entente avec la Ville de Montréal en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé. Depuis cette date, la Société gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal, laquelle peut être renégociée de gré à gré ou même résiliée selon certaines conditions.

Les présents états financiers ne présentent que l'actif, le passif, les revenus et les charges de la Société, et ils n'incluent pas d'autres éléments d'actif, de passif, de revenus et de charges détenus par l'unique commanditaire. La Société n'étant pas constituée en société par actions, aucun montant au titre des impôts sur les bénéfices n'a été comptabilisé aux états financiers, car les impôts incombent au commanditaire.

Le 15 juin 2016, le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal a adopté la nouvelle politique de stationnement qui inclut notamment le transfert des activités de la Société en commandite Stationnement de Montréal à un nouvel organisme. La Société n'est actuellement pas en mesure de déterminer à quel moment cette nouvelle politique sera appliquée étant donné que cette décision relève du conseil d'agglomération de la Ville de Montréal. Cette situation indique l'existence d'une incertitude quant à l'hypothèse de la pérennité de la Société, sous sa forme juridique actuelle.

Les états financiers de la Société n'incluent aucun ajustement des montants et du classement des actifs et des passifs qui serait nécessaire si l'hypothèse de la pérennité de la Société n'était pas fondée. Le cas échéant, la Société devrait réaliser ses actifs et régler ses passifs dans des conditions autres que dans le cours normal des activités, et ce, à des montants différents de ceux mentionnés dans ces états financiers.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2017

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

a) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Les principales estimations comprennent la durée de vie estimative des immobilisations corporelles.

b) Constatation des revenus

La Société comptabilise ses revenus, lesquels sont constitués de revenus liés au stationnement dans la Ville de Montréal, lorsqu'il y a une preuve évidente qu'une entente est intervenue, lorsque les services ont été rendus, lorsque le montant de la vente a été établi et déterminé et lorsque le recouvrement est considéré comme probable.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

c) Présentation des charges

La Société présente les charges de l'exercice en fonction des sources de revenus qu'elle présente à l'état des résultats et de l'excédent accumulé. L'allocation des charges entre les différentes catégories de charges présentées à l'état des résultats et de l'excédent accumulé est déterminée au prorata des revenus d'une même catégorie sur le total des revenus de l'exercice, à l'exception des charges qui sont directement attribuables à une catégorie spécifique.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Élément d'actif	Période
Améliorations locatives	Durée du bail
Améliorations des terrains de stationnement	5 ans
Matériel de bureau	3 et 5 ans
Bornes informatisées	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel et outillage	5 ans

e) Dépréciation des actifs financiers

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et de l'excédent accumulé et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

f) Concession exclusive

La concession exclusive représente le droit d'utilisation des espaces de stationnement tarifé pour une période de 30 ans. Un amortissement de 2 000 000 \$ est inscrit annuellement à titre de charges à l'état des résultats et de l'excédent accumulé pour l'utilisation de ces espaces.

g) Données budgétaires

L'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi que l'état de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec les données budgétaires présentées sur la base des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, lequel a été approuvé par le conseil d'administration de la Société.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Actifs non financiers

La Société comptabilise les immobilisations corporelles, la concession exclusive et les charges payées d'avance à titre d'actifs non financiers, étant donné qu'elles peuvent servir à fournir des services au cours d'exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement des passifs, à moins d'être vendus.

i) Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

La Société comptabilise un actif financier ou passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indications contraires, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et passifs financiers de la Société sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Société détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

3. Facilité de crédit

La Société dispose d'un crédit à terme rotatif autorisé pour un montant maximal équivalant au moindre de 16 000 000 \$ ou de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles au 31 décembre 2016, soit 7 031 160 \$. Ce crédit peut être utilisé sous forme d'acceptations bancaires et porte intérêt à un taux variable de 1,48 % au 31 décembre 2017 (0,98 % au 31 décembre 2016). Au 31 décembre 2017, ce crédit, venant à échéance le 30 juin 2018, n'est pas utilisé (valeur nulle au 31 décembre 2016). Une hypothèque de premier rang sur tous les biens de la Société a été portée en garantie de cet emprunt.

La Société dispose également d'une marge de crédit autorisée pour un montant maximal de 250 000 \$ qui porte intérêt à un taux variable de 3,20 % au 31 décembre 2017 (2,70 % au 31 décembre 2016). Au 31 décembre 2017, cette marge, venant à échéance le 30 juin 2018, n'est pas utilisée (valeur nulle au 31 décembre 2016).

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2017

4. Immobilisations corporelles

	Solde au début	Acquisitions/ augmentations	Cessions/ radiations	Solde à la fin
Coût				
Terrains de stationnement	5 318 669 \$	- \$	- \$	5 318 669 \$
Améliorations locatives	301 175	10 865	-	312 040
Améliorations des terrains de stationnement	280 854	71 060	-	351 914
Matériel de bureau	1 141 436	522 509	-	1 663 945
Bornes informatisées	22 102 315	-	-	22 102 315
Matériel roulant	654 651	31 422	(65 152)	620 921
Matériel et outillage	422 650	-	-	422 650
	30 221 750	635 856	(65 152)	30 792 454
Amortissement cumulé				
Améliorations locatives	132 273	30 117	-	162 390
Améliorations des terrains de stationnement	80 423	6 798	-	87 221
Matériel de bureau	924 147	93 297	-	1 017 444
Bornes informatisées	21 169 658	696 499	-	21 866 157
Matériel roulant	489 952	63 243	(65 152)	488 043
Matériel et outillage	394 137	8 564	-	402 701
	23 190 590	898 518	(65 152)	24 023 956
Valeur comptable nette	7 031 160 \$	- \$	- \$	6 768 498 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

	2017	2016
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 092 041 \$	1 546 399 \$
Taxes de vente à payer	461 900	646 600
Revenus perçus pour d'autres arrondissements	236 039	300 320
Dépôts de garantie	8 974	4 300
	1 798 954 \$	2 497 619 \$

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2017

6. Excédent accumulé

	2017	2016
Investissement net à même le fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles	173 047 \$	288 917 \$
Fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles	1 991 293	1 691 293
	2 164 340 \$	1 980 210 \$

Conformément à l'entente signée le 1^{er} janvier 1995, à l'article numéro XI, paragraphe B, la Société bénéficie d'un « fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles aux fins exclusives d'achat d'équipement ou d'autres biens meubles en matière de stationnement tarifé dans le territoire de la Ville de Montréal ». Selon l'entente, il est prévu que ce fonds augmente de 300 000 \$ annuellement.

La Société a fait des investissements à même le fonds de réserve pour investissement en immobilisations corporelles pour un montant total de 3 639 971 \$ au 31 décembre 2017 (3 639 971 \$ au 31 décembre 2016). L'investissement net à même le fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles correspond à la valeur comptable nette de ces immobilisations corporelles. Le fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles correspond aux montants réservés mais encore inutilisés.

	2017	2016
Investissements à même le fonds de réserve pour investissement en immobilisations corporelles au début de l'exercice	3 639 971 \$	3 639 971 \$
Montant investi au cours de l'exercice	–	–
Investissements à même le fonds de réserve pour investissement en immobilisations corporelles à la fin de l'exercice	3 639 971	3 639 971
Amortissement cumulé des immobilisations corporelles afférentes au début de l'exercice	3 351 054	3 205 183
Amortissement de l'exercice	115 870	145 871
Amortissement cumulé des immobilisations corporelles afférentes à la fin de l'exercice	3 466 924	3 351 054
Solde de l'investissement net à même le fonds de réserve pour investissement en immobilisations corporelles	173 047 \$	288 917 \$

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2017

7. Charges par objet

	Budget 2017	2017	2016
Salaires et charges sociales	5 835 829 \$	5 635 848 \$	5 345 716 \$
Location, entretien de l'équipement et entretien des terrains	2 160 778	1 973 897	1 741 725
Publicité	339 656	298 064	246 476
Télécommunication	332 056	192 569	187 143
Fournitures	506 367	432 240	443 853
Frais bancaires, de cartes de crédit, de manipulation d'argent et de transactions	2 451 544	2 755 947	2 995 141
Honoraires pour services professionnels	718 890	527 587	507 299
Frais de développements de projets	310 000	177 731	140 155
Services opérationnels	646 650	475 915	433 813
Loyer des terrains de stationnement	2 712 662	3 285 625	3 216 441
Loyer des immeubles	320 968	311 347	319 165
Frais de gestion d'Accesum inc.	152 000	108 713	122 812
Taxes et permis	3 449 443	3 634 021	3 343 268
Autres frais	325 133	323 395	289 340
	20 261 976	20 132 899	19 332 347
Amortissement des immobilisations corporelles	1 963 944	898 518	1 572 917
Intérêts sur la dette à long terme	65 960	17 175	32 334
Autres intérêts et frais financiers	6 120	2 177	466
	22 298 000 \$	21 050 769 \$	20 938 064 \$

8. Variation nette des éléments hors caisse

	2017	2016
Débiteurs	(95 211)\$	108 499 \$
Montant à recevoir d'Accesum inc.	(16 210)	(42 757)
Créditeurs et charges à payer	(698 665)	(503 598)
Montant dû à la Ville de Montréal	(882 622)	(1 163 041)
Montant dû à Accesum inc.	-	(17 707)
Charges payées d'avance	146 669	(158 311)
	(1 546 039)\$	(1 776 915)\$

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2017

9. Engagements

- a) La Société s'est engagée en vertu d'une proposition de location d'espaces à bureaux et industriels pour une période de 10 ans se terminant en 2022. Les paiements minimaux exigibles au cours des prochains exercices, en vertu de cette proposition, y compris les taxes et les frais d'exploitation estimatifs, totalisent 2 358 141 \$ et se détaillent comme suit pour les cinq prochains exercices :

2018	547 763 \$
2019	547 763
2020	547 763
2021	547 763
2022	167 089

- b) La Société doit verser à la Ville de Montréal, à titre de loyer de stationnement, 70 % des recettes générées par les terrains de stationnement loués de la Ville de Montréal moins les taxes foncières.
- c) La Société s'est engagée en vertu de contrats d'entretien pour un montant total de 237 022 \$. Ces contrats s'échelonnent jusqu'en mai 2018.

10. Régime enregistré d'épargne-retraite collectif

Au cours de l'exercice, la Société a contribué à un Régime enregistré d'épargne-retraite collectif (« REER collectif ») pour les employés de la Société. Cette contribution est basée sur un pourcentage de la rémunération de base et aucune autre obligation n'est assumée par l'employeur au moment de la retraite. La contribution de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à ce régime s'est élevée à 49 211 \$ (49 766 \$ en 2016) et a été comptabilisée en charge à l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2017

11. Transactions avec la Ville de Montréal

Au cours de l'exercice, la Société a engagé les dépenses suivantes auprès de la Ville de Montréal :

	2017	2016
Taxes municipales	3 401 408 \$	3 136 862 \$
Loyer de terrains de stationnement	1 285 625	1 216 441
Dépenses relatives aux prêts d'employés de la Ville	2 867 308	2 785 281
	7 554 341 \$	7 138 584 \$

De plus, la Société et la Ville de Montréal effectuent diverses opérations ou concluent des ententes particulières dont les résultats sont démontrés dans les notes afférentes aux états financiers.

Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal
640, rue Saint-Paul Ouest, bureau 200, Montréal (Québec) H3C 1L9
www.statdemtl.qc.ca

ISBN 978-2-922594-38-6

Dépôt légal, Juin 2018
Bibliothèque nationale du Québec

Imprimé au Canada